

« Quelle transition énergétique pour nos territoires ? »

Conférence organisée par **IESF Lyon-RA, Enviscope et SEE**
Groupe Régional Rhône Bourgogne à **l'INSA Lyon** Département **GE**

La conférence du mardi 12 février 2019 a été consacrée à la transition énergétique en lien avec les urgences climatiques.

La transition énergétique s'impose avec urgence. Il ne s'agit plus d'atténuer des effets sur la santé ou l'environnement proche, de maîtriser des dépenses, de développer l'autosuffisance. Il faut agir sur plusieurs points, dont le changement climatique, déjà constaté, qui modifiera radicalement les conditions de vie sur la planète. Il faut mettre en place rapidement des ruptures dans l'utilisation des ressources.

L'approche territoriale est essentielle. Il faut agir au niveau local, régional, mais aussi national. Il faut aussi avoir une approche européenne ; c'est à cette échelle qu'il faut imaginer une société plus sobre, avec le développement des économies d'énergie et des énergies non carbonées.

Marc Jedliczka, porte-parole de l'association Négawatt, s'est appuyé sur les propositions de cette dernière et Clément Ramos, du cabinet de conseil Carbone 4, a présenté les travaux sur les solutions « bas carbone » dans plusieurs secteurs. Michel Laupières a apporté un complément par un éclairage sur les aspects économiques en décrivant le projet de Pacte Finance-Climat.

Deux thèmes particuliers ont été retenus pour cette conférence : le secteur de la chaleur et celui de la mobilité, tous deux fortement consommateur d'énergie fossile qui représentent près des deux tiers de l'énergie consommée.



« Quelle transition énergétique pour nos territoires ? »

Les présentations sont disponibles sur chacun des sites des organisateurs.



Le Département Génie Electrique de l'INSA Lyon a permis d'accueillir à l'amphithéâtre Gaston Berger un public de plus de 200 adhérents, sympathisants, étudiants et enseignants auxquels s'étaient associés des membres du Conseil de Développement de la Métropole invités par sa présidente, madame Anne-Marie Comparini.

